



Edito

Le vétérinaire, « couteau suisse » indispensable de l'éleveur !

Par Stéphane CORNEC, Vice-Président des Jeunes Agriculteurs de Bretagne et responsable du dossier RGA (renouvellement des générations en Agriculture).

Les jeunes agriculteurs sont des personnes passionnées, désireuses de défendre leur métier, d'aider les autres dans leur projet d'installation et de promouvoir l'agriculture française réputée comme étant la plus durable au monde.

Il est vrai que le métier d'éleveur évolue. Il demande toujours plus de précisions, de compétences et d'exigences dans chacun des domaines. L'agriculteur d'aujourd'hui n'est pas uniquement producteur mais aussi comptable, chef d'équipe, mécanicien, agronome, et parfois même vétérinaire ! D'ailleurs l'attente et le niveau d'exigence évolue également envers le vétérinaire. On attend notamment de lui qu'il apporte un regard extérieur et fasse part de son expertise (diagnostics, nouvelles technologies...) à l'agriculteur pour lui permettre ainsi de faire les bons choix.

C'est cette polyvalence qui fait du métier d'éleveur bien plus qu'une profession, c'est un projet de vie que le jeune doit partager avec son entourage. Les jeunes, lors de leur installation, doivent prendre en compte cette polyvalence mais aussi savoir bien mesurer leur charge de travail pour s'organiser et surtout savoir s'entourer de partenaires de confiance qui seront indispensables à la réussite de leur projet.

Le vétérinaire rural est un partenaire important dans le quotidien et la stratégie de l'éleveur. Il doit être capable, comme depuis longtemps, de soigner des animaux souvent dans l'urgence, parfois même en pleine nuit ! C'est certainement cette disponibilité demandée aux vétérinaires comme aux éleveurs pour le bien-être de leurs animaux qui les rapproche et les lie d'une certaine manière.

Finalement, vétérinaires comme éleveurs vivent de leur passion commune !



Il a testé pour vous !

Cyrille CHEVALIER revient sur la toute nouvelle formation dédiée au BEA proposée par la SNGTV en Juin dernier.

Formation « BEA : Enjeu pour l'élevage bovin et le vétérinaire »

Vous pensez que les questionnements autour du Bien Être Animal ne sont que des préoccupations d'enfants gâtés, de cracheurs de soupe, de bobos citadins et d'associations malveillantes ?

Vous pensez que cette mode, n'est qu'un méchant coup de vent médiatique qui finira bien par passer et qui ne décoiffera jamais la profession vétérinaire ?

La formation du Module 1 sur le BEA n'est donc pas faite pour vous.

Si par-contre vous êtes curieux de connaître la différence entre la bientraitance et le BEA, si vous vous demandez quelles peuvent être les premières bases scientifiques du BEA ainsi que les bases de son évaluation, si les attentes sociétales et historiques de ce dossier vous interpellent, si vous êtes friands d'échanges avec d'autres confrères autour de ces thématiques, si vous vous interrogez sur la place à trouver pour la profession vétérinaire sur ces questions, alors...**vous devez vous inscrire à cette formation.**

Et sur la route du retour vous repartirez comme moi avec des réponses et pleins d'autres envies.

A défaut de reboutage, le reboostage n'est-il pas un des objectifs de toute formation ?

N'il y a-t-il pas, autour de cet enjeu du BEA, un moyen pour recentrer l'animal au cœur de notre pratique quotidienne ?

Je pense que oui, il reste tant à faire individuellement, il reste tant à faire collectivement.

Alors pour bien-faire, il faudra mieux-faire et pour mieux-être, il faudra bien-être.

Vivement le Niveau 2 !

Prochaines sessions Module 1 BEA le 28/11/19 à Pacé (35) et le 12/12/19 à Carhaix (29)
Inscriptions sur www.gtv-bretagne.org



A propos de BEA : le point de vue d'une éleveuse sur l'écornage des veaux

Témoignage D'Huguette du Gaec Fontelaire, éleveuse de vaches laitières en Ile et Vilaine.

Nous avons conscience du bien-être animal même si ce n'est pas toujours évident de le maîtriser au quotidien. L'écornage des veaux est pour moi, comme pour beaucoup de mes collègues éleveurs, « une corvée ». C'est douloureux pour les veaux.

Si j'avais à donner une note de douleur sur une échelle de 1 à 10, je l'estimerais à 10.

Il y a quelques mois, j'ai eu l'opportunité de participer à une formation pour l'écornage des veaux, proposée par mon vétérinaire, dans l'idée de rendre cet acte moins douloureux et moins pénible à la fois pour l'animal et pour l'éleveur.

Depuis, j'ai changé de méthode : j'écorne les veaux vers 3-4 semaines d'âge. Je pratique une anesthésie générale et une anesthésie locale de la corne. J'injecte aussi des anti-inflammatoires. Tout ceci je l'ai appris lors de la formation avec mon vétérinaire.

De cette manière, les veaux ne bougent pas, ils sont bien installés sur l'aire paillée, c'est beaucoup moins douloureux pour eux, et lorsqu'ils sont réveillés, ils sont beaucoup moins stressés pour retourner au cornadis.

Du point de vue de l'éleveur, cette technique ne demande pas de contention particulière et comme les veaux ne bougent pas, le geste est plus rapide et plus efficace pour l'écornage. Dans ces conditions, il y a aussi beaucoup moins de risque de se brûler. Cette technique permet à la fois d'améliorer le bien-être animal, mais aussi le bien-être de l'éleveur !

J'ai trouvé cette formation très intéressante car nous avons pu pratiquer directement sur les veaux en élevage et nous avons pu échanger sur nos techniques entre éleveurs. Et vu le résultat, nous ne pouvons qu'être satisfaits.

Aujourd'hui le consommateur est très sensible au bien-être animal. A la ferme, nous faisons du génotypage sur toutes les génisses depuis une dizaine d'années. Nous avons donc à l'heure actuelle, quelques souches de vaches qui possèdent le gène « sans corne ». Ce sera encore mieux à l'avenir...

Pour mettre en place les formations alliances écornage au sein de votre clientèle, n'hésitez pas à contacter le GDS de votre département.



Le Cas clinique

Morts subites sur des veaux sous la mère

Par Kevin LEROUX, praticien à Landivisiau.

Présentation de l'élevage

Elevage Limousin naisseur-engraisseur 85 mères. Les vêlages s'étalent sur deux périodes : automne puis de Janvier à Mars. Les animaux engraisés proviennent de l'atelier naisseur et d'achats.

Eleveur sérieux, de bon niveau technique.

Cas clinique

Le 23 Avril, l'éleveur appelle à la clinique pour un veau sous la mère retrouvé mort le matin même sans signes avant-coureurs.

Il s'agit d'un veau de deux mois qui était au pré avec le reste du lot de vaches suitées. Ce lot de veaux a été vacciné au Rispoval Intra-Nasal ND fin Février et a été mis à l'herbe environ une semaine auparavant. Le père de l'éleveur, en charge de la surveillance du lot concerné, m'assure que le veau ne présentait pas de signes cliniques la veille au soir. Il a déjà perdu deux autres veaux de la manière : il s'agissait de veaux du même âge, à bon niveau de croissance, en forme la veille au soir, retrouvés morts au matin. Connaissant l'éleveur j'ai plutôt tendance à lui faire confiance.

Je décide d'autopsier le veau à la ferme.

Le veau présente effectivement un très bon état général. Il n'y a pas de lésions externes macroscopiques. Les muqueuses sont de couleur normale. A l'ouverture de la cavité abdominale il n'y a pas de lésions significatives. Seule la cavité thoracique présente des lésions : à l'ouverture j'observe du liquide pleural et des lésions de bronchopneumonies sévères sur les lobes apicaux. A la coupe on note une multitude d'abcès d'environ 1mm de diamètre.

La cause de la mort me paraît donc être une pneumonie infectieuse. Le principal agent pathogène me venant à l'esprit à l'origine de pathologie respiratoire et d'une mort aussi brutale est le RSV. Cependant cet animal est censé avoir été vacciné de même que l'ensemble des veaux du lot concerné. De plus, les lésions observées ne sont pas vraiment en faveur de cette étiologie. Etant donné le nombre d'animaux morts il paraît donc nécessaire d'effectuer des analyses complémentaires pour tenter de poser un diagnostic étiologique. Je prélève donc un fragment de lobe pulmonaire pour une recherche PCR multi-agents. Le lot concerné étant vacciné au Rispoval Intranasal ND les analyses sont effectuées avec le concours du laboratoire Zoetis.

En attendant il est seulement décidé avec l'éleveur d'être particulièrement attentif à la surveillance du lot.

Les résultats sont les suivants :

- Les analyses sont négatives pour *Mycoplasma bovis*, *Mannheimia haemolytica*, PI3 et *Coronavirus*
- Les analyses sont positives pour RSV, *Histophilus somni* et *Pasteurella multocida*

P. multocida ne me semble pas pouvoir expliquer une mort aussi brutale. L'association des deux autres pathogènes isolés paraît compatible avec une pathologie respiratoire suraiguë à l'origine de la mort. Cependant le veau était vacciné contre le RSV. Quant à *H. somni*, il est plutôt décrit, dans nos élevages français, comme étant à l'origine de troubles neurologiques que de pneumonies infectieuses suraiguës.

A ce stade il est donc difficile de conclure de manière stricte et nous ne mettons pas en place de mesures supplémentaires : le lot est vacciné contre le RSV (le veau mort avait peut-être été mal vacciné de manière pratique) et à cette date le lot d'animaux pâture dans une parcelle située très loin des bâtiments ce qui complique toute intervention médicale.

Le 7 Mai au matin l'éleveur rappelle pour un second veau mort dans les mêmes circonstances. Selon lui, il ne présentait aucun signe la veille au soir. Nous décidons d'envoyer dans la journée le veau au laboratoire départemental afin de réaliser une autopsie la plus complète possible dans de bonnes conditions. Le 7 mai au soir l'éleveur rappelle pour une génisse de 12 mois très essoufflée. Il s'agit d'un animal acheté qui a été en contact avec les veaux quelques jours avant la mise à l'herbe.



A l'arrivée de mon associé l'animal est déjà mort.

Il n'y a pas eu de prélèvements réalisés sur cet animal. Le rapport d'autopsie du second veau révèle des résultats rigoureusement identiques à l'autopsie réalisée en ferme sur le veau précédent : bronchopneumonie sévère avec présence d'abcès. Ici également une PCR multi agent est demandée. Les 7 mêmes agents sont recherchés.

Les résultats sont les suivants :

- Les analyses sont négatives pour RSV, PI3 et *Manheimia hemolytica*
- Les analyses sont positives pour *Mycoplasma bovis*, *Pasteurella multocida*, *Coronavirus* et *Histophilus somni*.

Le nombre d'agents pathogènes différents retrouvés dans les 2 cas est surprenant. Cependant, au final, seul *H. somni* est présent sur les deux cas et peut expliquer leur sévérité. C'est la première fois que nous isolons ce pathogène sur la clientèle. En faisant un peu de bibliographie on s'aperçoit que ce pathogène est mieux décrit en Amérique du Nord. Il y est effectivement décrit comme un agent causant des morts subites (plutôt sur des veaux récemment sevrés) dues à des septicémies suraiguës avec des phénomènes de thrombose. En France ce germe est principalement mis en cause dans des cas de méningo-encéphalites sur des veaux. A priori l'autopsie réalisée au laboratoire départemental n'a révélé aucune lésion macroscopique à ce niveau. Dans notre cas, seul l'appareil respiratoire présente des lésions. Etant donné la nature des lésions et particulièrement la présence d'abcès, l'aspect « mort subite » peut être mis en doute. Malgré le sérieux de l'éleveur les quatre veaux ont très certainement présenté des signes respiratoires mais sur une période très courte (tout la comme la génisse de 12 mois).

Suite à ces résultats, il avait été décidé de mettre en place une vaccination en urgence contre *H. somni* dès le retour des animaux concernés à proximité des bâtiments et nous avons re-insisté sur la surveillance. Cependant durant cette période aucun autre veau n'a présenté de signes et l'épisode s'est terminé ainsi. Aussi cette vaccination n'a donc pas été mise en place. Néanmoins, bien que ce soit discutable, il a été décidé en accord avec l'éleveur de mettre en place dès l'hiver prochain (2019-2020) une vaccination associant une protection contre le RSV par voie intra-nasale et une vaccination contre *H. somni*.

Cet épisode traduit la difficulté d'interprétation des examens complémentaires tout particulièrement lors d'association d'agents pathogènes et/ou d'agents pathogènes peu décrits mais aussi leur intérêt pour essayer de comprendre ce qu'il se passe réellement au sein du troupeau afin de pouvoir prendre les mesures les plus adaptées et réalisables. La réalisation de prélèvements sur au moins un des trois autres animaux morts aurait sans doute été pertinente et permis d'obtenir plus de certitude sur ce cas et l'implication réelle d'*H.somni* au cours de cet épisode clinique.



Témoignage **Vétérinaire et ancien éleveur,** **Une double casquette bien utile !**

Par Jean Michel LECERF, praticien à Châteaugiron.

Le métier d'agriculteur ?

Je l'ai tout d'abord appris par mes origines agricoles. Par la suite, mes études en BTS Productions Animales m'ont permis de m'installer en vaches laitières avant même d'intégrer l'école vétérinaire, en m'associant avec mes parents. Après ma sortie de l'école (Oniris), j'ai pratiqué le métier d'agriculteur en parallèle de celui de véto pendant dix ans et cela m'a permis de bien me rendre compte des différences entre ces deux activités.

J'ai aimé le métier d'agriculteur dans le sens où les domaines d'activités sont très divers et variés. On touche au quotidien à l'agronomie, l'élevage, la génétique, la mécanique, la comptabilité, la gestion...

En revanche, le problème majeur reste la difficulté économique du secteur. Les endettements vous obligent à être performants, les prix de vente sont inconnus à l'avance, fluctuent en permanence. Nous n'avons aucun pouvoir de les fixer nous-même. Les seules marges de manœuvre restent la performance technique et la maîtrise des charges. C'est une différence majeure avec notre métier de véto où nous pouvons fixer nos tarifs.

Aujourd'hui, j'ai une activité de véto à plein temps et je dirais que ce qui me manque le plus est la liberté d'organiser mon temps au quotidien. C'est un atout qu'ont les agriculteurs et je ne m'en rendais pas forcément compte auparavant. En effet il est très simple de reporter une tâche quelconque pour faire autre chose en dernière minute (prendre un rendez-vous ou simplement faire une pause). A la clinique il est plus difficile de modifier des séries de rendez-vous et nos rendez-vous personnels doivent être concentrés sur les journées de repos (lorsqu'on a la chance d'en avoir) qui finissent par ne pas être aussi reposantes que cela.

Néanmoins, je ne regrette pas mon choix, d'autant plus que la conjoncture agricole reste toujours aussi tendue. Je crains d'ailleurs que la situation ne s'améliore rapidement faute de démographie agricole suffisante et de contexte de mondialisation.

Mon activité vétérinaire me donne une situation matérielle nettement plus confortable et l'exercice en association me permet de trouver un équilibre satisfaisant entre travail et vie de famille.

Dans mon quotidien, cette expérience agricole m'apporte beaucoup d'assurance dans les conseils que je peux donner car j'ai pu réaliser moi-même certaines actions et me rendre compte de leur faisabilité.

Je pense que les éleveurs aiment les retours d'expériences pratiques et sont sensibles à la bonne connaissance et compréhension des atouts et contraintes de leur métier. Nous partageons souvent la même vision sur la conjoncture et cela renforce les liens et la confiance avec eux.

Cette confiance s'est parfois traduite par des situations sympathiques où l'éleveur m'emmène dans son champ de blé pour me demander conseil sur la maturité du grain et savoir s'il doit commander la moissonneuse ou alors lorsqu'il me propose de monter sur son dernier tracteur pour me présenter toutes ses options.

Un retour aux sources toujours avec plaisir et qui permet d'entretenir les connaissances...



Témoignage

Vétérinaire et femme d'éleveur, Du boulot à la maison ?

Par Yolande DAVID, praticien à Sens de Bretagne.

Vétérinaire mixte, femme d'éleveur !

Voilà de quoi ne jamais décrocher du métier même les week-end... Les vaches, toujours les vaches, encore les vaches...

Bon en fait j'exagère un peu, même si je suis le vétérinaire de l'exploitation de mon mari, il ne me sollicite pas tous les jours pour m'occuper de ses vaches laitières. Il est même parfois très ennuyé de me demander d'intervenir sur ses animaux lorsque je suis de repos. Il ne veut pas me déranger.

Mais grâce à lui, entre autres, je suis devenue la pro du diagnostic à distance, par téléphone : « Là, j'ai eu une vache qui ne veut pas se lever, elle a vélé il y a quatre mois, elle est couchée dans la logette...je lui fais quoi comme traitement ? » Et là je me rends compte que bien que ce soit mon mari, je retrouve beaucoup de caractéristiques identiques à mes « éleveurs lambda »

...

A moi de questionner : « Est-ce que tu lui as pris la température ? Tu as regardé l'aspect du lait ? Est-ce qu'il y avait une vache en chaleur cette nuit ? ... » .

Et finalement pour éviter le mauvais diagnostic et la vache qui finira par ne jamais se relever, je me rends quand même sur place ; ma pause du midi sera encore une fois écourtée...

Certains pourraient penser que parler tout le temps « boulot » à la maison peut être rébarbatif, mais j'avoue que j'y vois quand même un certain nombre d'avantages...

Pouvoir parler des cas que je rencontre au quotidien sans que ce soit du « chinois » pour lui et sans que cela ne l'ennuie trop, est un premier avantage. Le fait de travailler dans un milieu commun permet aussi de mieux accepter mutuellement nos contraintes quotidiennes (gardes pour moi, périodes de moisson ou d'ensilages pour lui...).

Je m'autorise aussi régulièrement à lui demander son ressenti face à des situations passées ou à venir que je peux vivre au quotidien, ce qui me permet de me mettre plus « à la place de l'éleveur », quelquefois trop d'ailleurs... Mais ça, c'est aussi dû à mes racines de fille d'agriculteur...

Il est arrivé aussi que mes associés me demandent ce qu'en penserait mon mari si nous mettions tel service ou telle mesure en place, avant de la valider auprès de la clientèle. C'est mon « cobaye » en quelques sortes !

Bon je ne vais pas jusqu'à m'en servir pour des expériences de laboratoire tout de même...

Quoi que... !



Lettre ouverte

Vetos ruraux et éleveurs, un destin commun.

*Par Kevin LEROUX, 35ans, praticien rural (Landivisiau)
et éleveur Charolais (45 mères)*

Cet été, les articles concernant la pénurie débutante de vétos ruraux ont fleuri dans la presse qu'il s'agisse de la presse professionnelle vétérinaire, agricole ou même de une de quotidiens régionaux. Les tentatives d'explications sont nombreuses : contraintes des gardes, métier physique, tâches ingrates, désirata de la nouvelle génération, désertification rurale et crise de l'élevage. Ce dernier point est souvent peu développé. A tort, il me semble.

L'élevage et les vétos qui l'accompagnent ont assisté à des modifications considérables sur les dernières décennies et les ont traversées en évoluant. Cependant l'élevage bovin français me paraît aujourd'hui à l'aube de bouleversements irréversibles et sans précédents. La pyramide des âges des éleveurs, comparable à celles des vétos ruraux d'ailleurs, ne serait pas un problème si l'on pouvait espérer une relève.

Cessons de rêver, elle ne viendra pas.

Une rémunération indigne des heures travaillées, phénomène aggravé par une société des 35 heures où les loisirs sont rois, un rejet sociétal devenu délirant et une pression administrative exagérée sont autant d'explications qui détournent les plus motivés de l'installation.

La pression administrative justement, parlons-en.

De chaque côté le quotidien est le même : bilan sanitaire, suivi permanent, application plus stricte de la législation sur la pharmacie pour les uns, plan de fumure, respect de la législation sur les couverts végétaux et contrôles boucles pour les autres. Plus blanc que blanc : la société française raffole du concept et les politiques en quête d'électeurs s'y engouffrent. Et c'est précisément dans ce contexte que nos députés valident le CETA et bientôt le MERCOSUR. A mon sens, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Il ne se passe pas une journée sans que les médias nous abreuvent de « bobo-écologie » racoleuse, d'envie de local, de toxicité des pesticides, d'animaux d'élevage nourris aux antibiotiques ! Et là, nos députés achèvent sans complexe les filières les plus en difficultés à coup d'importations issues de pays qui symbolisent l'exact inverse de ce que la société française prétend vouloir consommer. Un tel niveau d'incohérence et d'hypocrisie a tout de même rarement été atteint. Rassurez-vous, nous dit l'exécutif, des contrôles seront effectués. Hélas le récent scandale des steaks hachés polonais ainsi que le rapport du Sénat paru en Juillet sur le sujet, nous ont prouvé qu'au sein même de l'union européenne nous ne sommes déjà pas capables d'assurer la moindre traçabilité qualitative.

Finalement l'élevage français se retrouve pris en étau : toujours plus de normes et d'exigences d'un côté pour satisfaire les fantasmes alimentaires sociétaux français et une concurrence déloyale de l'autre par l'importation de produits à bas coûts ne respectant aucune de nos contraintes.

Notre place à nous, les vétos ruraux, n'est pas beaucoup plus reluisante. La situation dans laquelle nous place l'administration est tout aussi intenable. Lorsque l'on connaît un peu les conditions d'élevages brésiliennes ou canadiennes quelle crédibilité pouvons-nous avoir aujourd'hui lorsque nous réalisons la prophylaxie sanitaire, un bilan sanitaire en expliquant le bon usage des antibiotiques, une visite sanitaire sur la biosécurité ou refusons la délivrance d'un médicament au comptoir ? Quel est l'intérêt de tout cet arsenal réglementaire puisque la maîtrise réelle et factuelle de la traçabilité du produit final ne semble pas aujourd'hui avoir une importance suffisante pour qu'on lui applique ce fameux principe de précaution tant rabâché aux éleveurs ?

Cette vision est particulièrement pessimiste me direz-vous.

Pourtant certains indicateurs ne trompent pas. Il y a quelques années encore la ratification d'un traité de la sorte aurait provoqué d'importants remous au niveau agricole. La profession agricole a pourtant rarement eu la partie aussi facile. Sur ce sujet-là, l'écologie, les attentes sociétales et l'agriculture conventionnelle se retrouvent dans le même camp. C'est inédit ! Et pourtant rien ne se passe ou presque. La résignation prime. Les plus anciens font le dos rond et attendent la retraite. Les derniers installés, le nez dans le guidon, empilent les vaches et les hectares espérant encore faire des économies d'échelle. Ils surchargent ainsi un quotidien déjà trop rempli pour être efficaces et s'attirent en prime les foudres de toutes les associations locales bien pensantes.

De manière plus objective, le rapport du Sénat publié en Mai 2019 sur la production agricole française est alarmant. Pour le moment, le secteur viticole cache la misère mais selon ce rapport la France va devenir déficitaire en produits agricoles dès 2023. Les temps changent... Et cela prouve bien qu'il ne s'agit pas seulement de pessimisme mais d'une triste réalité actée par nos plus hautes institutions. C'est le Sénat de notre confrère Gérard Larcher, justement, qui va décider ou non de la ratification définitive du CETA. Espérons qu'il saura se souvenir de ses deux récents rapports que je cite ici et que nous assisterons ainsi à un sursaut de cohérence politique.

Et nous vétos ruraux, dans tout cela ? Depuis quelques temps la presse vétérinaire et les congrès n'ont d'yeux que pour la numérisation de la profession et l'accès aux données. Je ne conteste pas ici l'importance stratégique du sujet mais dans un tel contexte est-ce le plus important ? Effectivement bon nombre d'acteurs du secteur para-agricole s'échinent actuellement à bâtir de véritables usines à gaz destinées à s'accaparer les données d'élevage pour en faire du business. Quelles données ? Pour produire des données il faut des éleveurs et des vaches. Ne faisons pas la même erreur que certains, gardons un peu de bon sens paysan et n'oublions pas que nos destins sont liés.

D'autres sujets me paraissent tout aussi importants. La contractualisation en fait partie. Même le syndicat agricole majoritaire semble vouloir s'intéresser au sujet. Là aussi c'est inédit, alors ne gâchons pas une telle opportunité et intéressons-nous sérieusement au dossier. Des vaches il y en aura sans doute moins, des éleveurs encore moins. Mais tant qu'il y aura des vaches il y en aura toujours une pour faire une torsion de matrice à deux heures du matin. Nous devons être capables de bâtir des systèmes qui rendent ce type d'intervention encore viables économiquement, tant pour le véto que pour l'éleveur.

C'est la base de notre métier, ce qui fait notre force et nous donne cette précieuse crédibilité et légitimité qui nous différencie des autres acteurs.

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-695-notice.html>

<https://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-528-notice.html>

Breizh Vet' INFOS



gtv Bretagne
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DE BRETAGNE

Le Bulletin d'information du Groupement Technique Vétérinaire de Bretagne



Pile et Face

Pascal Prido, éleveur laitier et maire.

(Propos recueillis par Tanguy RAULT)

Pascal dirige une exploitation de 150 vaches laitières et 160 Hectares de terres. Mais il mène un autre troupeau, celui de sa commune du Foeil et ses 1500 habitants répartis sur 2052 hectares !

Comment en es-tu venu à te présenter à la mairie de ta commune ?

J'ai été élu conseiller municipal pendant 19 ans (dont deux mandats en tant qu'adjoint). Quand le maire sortant a annoncé qu'il ne se représentait pas, je me suis lancé. J'ai actuellement 15 élus qui travaillent à mes côtés dont 4 adjoints.

Maire d'une petite commune rurale, c'est pépère ?

Oui bien sûr ! Lundi j'étais sur l'exploitation, mais mardi j'étais en réunion, mercredi à Paris toute la journée, jeudi en audition « eau et assainissement », vendredi en commission pour l'attribution d'aides à l'installation en agriculture. Je dois aussi gérer des mésaventures comme ce retraité qui a été escroqué et que j'accompagne à la gendarmerie pour déposer plainte. Et il faut compter 10 conseils municipaux à l'année et environ une commission par mois qui regroupe 4 à 6 personnes. Toutes les semaines ne sont pas comme ça, mais sur l'année je passe environ 40h/semaine sur la ferme, et 35h à la mairie, en réunion pour l'agglomération etc.

Mais les maires sont payés non ?

Oui, mais les maires des « petites communes » sont pour ainsi dire quasiment tous bénévoles. Actuellement je gère en tant que maire 11 salariés et une enveloppe de 2 millions d'euros pour une indemnité de 1250 euros mensuels. Il ne doit pas y avoir de situation identique dans le privé...

Tu as dû aménager ton emploi du temps ?

Oui, en 2014 à la fin du contrat d'une apprentie nous avons embauché un salarié. Puis deux ans plus tard son remplaçant Philippe, avec qui nous nous sommes aujourd'hui associés. L'activité ayant augmenté, Gwendal a rejoint l'équipe il y a 15 jours et nous sommes désormais 4 temps plein.

Qui a le plus de contrainte ?

Le maire en a encore plus que l'éleveur, qui est déjà servi. Il a une responsabilité énorme vis-à-vis de ses administrés, aujourd'hui tout le monde cherche à se protéger. A cela s'ajoute le recul progressif des services de l'état qui ne sont pas remplacés : l'accompagnement DDE DDTM (ingénieurs) pour l'urbanisme, les marchés de voiries et la programmation de travaux...c'est désormais à la mairie de tout organiser, à ses frais, via des prestataires privés (donc plus cher).

Les dotations de l'état diminuant ce sont les collectivités locales (agglomération, communauté de commune) qui trinquent, qui doivent embaucher et voient leurs charges augmenter. Pour de gros projets il faut préparer des dossiers, passer devant des commissions ...pour aller chercher des subventions. Le maire doit devenir spécialiste dans tous ces domaines, impossible d'improviser.

Qu'est-ce qu'un éleveur peut apporter comme « plus » en tant que maire dans une commune rurale ?

Une vision des choses plus pragmatique à l'heure où encore 64% de la surface de la commune est encore exploitée en SAU.

Un sujet te préoccupe particulièrement en ce moment ?

Il y a quelques semaines mon marchand m'a prévenu : courant septembre la moitié des veaux qu'ils prenaient jusque là vont être refusés car ils ne trouvent plus de débouchés. Aujourd'hui déjà, certains ne repartent pas du marché au cadran. Il faut que l'on réfléchisse à la chose. L'important pour un éleveur est de produire du lait, mais personne ne soigne un troupeau pour euthanasier les veaux à 8 jours ou 1 mois. En faire des taurillons, des bœufs...est impossible économiquement. Les vendre après s'en être occupé pendant 4 semaines nous fait perdre de l'argent, sans parler du fait que certains nécessiteront d'être soignés.

Sur mes 130 vêlages annuels, j'obtiendrai environ 50 mâles, ce qui voudrait dire qu'une vingtaine de veaux sont condamnés ? Utiliser de la semence sexée ou de race à viande n'est pas une solution à long terme car le marché est déjà saturé.

A quelle porte aller sonner ? Au préfet ? Au GDS ?

Et qui pour le faire ? Les éleveurs ? Les vétérinaires ?

Je n'ai pas la solution mais il faut s'emparer du problème avant que d'autres ne le fassent à notre place.

Qu'est ce qui te fait le plus plaisir dans ta fonction de maire ?

La célébration de mariage, mais aussi celle de parrainage civil, qui se développent de plus en plus (entre 5 et 10 par an). Rencontrer des gens est toujours enrichissant.

La programmation de travaux et la proposition de nouveaux services à la population me tient également à cœur : une aire de jeux pour les 3-10ans, l'aménagement du bourg, et prochainement la création d'un skate-park et d'une médiathèque de 300m². J'espère que les gens pourront réserver un livre dans une autre médiathèque de l'agglomération et venir le chercher au Foeil mais nous n'en sommes pas encore là !

Une obligation qui ne te manquera pas ?

L'annonce d'un décès à une famille. C'est l'aspect le plus triste de la fonction.

On a beaucoup parlé récemment des incivilités dont sont victimes les représentants de l'état. On le ressent également chez nous dans nos petites communes ?

Oui. Depuis quelques temps c'est mieux, mais il y a eu des périodes « chaudes ». Le maire est le bouc émissaire tout désigné lors de querelles de voisinage. Les gens sont capables d'appeler leur famille en Australie mais refusent de s'adresser à leur voisin pour que leur chien arrête de venir chier sur leur pelouse ! Les secrétaires de mairie sont de plus en plus malmenées, parfois même insultées. Elles sont en première ligne.

Motivé pour un second mandat ?

Motivé oui, et si certaines conditions sont réunies je me représenterai.



Pile et Face

Éleveur, il marche 22 000km en 30 ans !

(Propos recueillis par Thierry DARIDON)

André Le Beux est un sportif !

Footballeur pendant 17 ans à l'ER (l'Etoile de Rosporden, s'il vous plait), il reprend la ferme de son père et cesse le sport.

C'est en 1996 qu'il reprend le sport avec les marches d'endurance Audax : marcher à 6 km/h sur des distances de 25 à 200km. C'est après 22000 km cumulés qu'André Le Beux ralentit la cadence car ses animaux lui demandent beaucoup de temps.

2018 : 500km cumulés

2019 : 100km cumulés

Et j'espère en faire autant à son âge car André Le Beux est né le 16 novembre 1930 !

Oui vous avez bien lu, il va avoir 89 ans !

Il élève actuellement vingt mères charolaises et s'est associé avec son voisin (un jeune de 50 ans !). Il ne s'entraîne jamais car « il marche pour le travail sur l'exploitation 10h/j ! »

Alors amis vétos « Runners », vous voulez connaître son secret ?

« Se préserver pour la compétition,
un verre de vin à table avec le repas et surtout
...pas de femme ni d'enfant ! ».

Je laisse à chacun interpréter cette recette....



Palmarès Audax d'André Le Beux : doyen national du 200 km, 14 brevets dont 7 en Belgique, doyen du raid du Morbihan grande distance.

Lire aussi l'article du télégramme du 26 Juin 2014

<https://www.letelegramme.fr/bretagne/sport-andre-le-beux-la-course-en-tete-26-06-2014-10229746.php>



Pile et Face

Éleveur et artiste !

(Propos recueillis par Thierry DARIDON)

Ludovic Guernalec, 38 ans, éleveur à Rosporden, est **un artiste !**

Il exprime son art depuis de nombreuses années.

Adolescent il a débuté avec la peinture, mais c'est avec du béton cellulaire qu'il développe son aptitude à la sculpture et à la création !

C'est en regardant une émission de télévision dédiée à un sculpteur sur bois canadien que Ludovic a eu le déclic : voilà son nouveau matériel d'expression. A l'aide de sa tronçonneuse, il sculpte désormais le bois.

C'est la forme de la souche qui l'inspire. Cette inspiration tourne autour de la Bretagne : un joueur de bignou, une bigoudène qui joue de la flûte...

Cette activité lui permet de se changer les idées.
Dès qu'il a l'inspiration, Ludovic ne compte plus ses heures.

La bigoudène a nécessité 3 semaines de travail !

Pour sa famille, cette passion est prenante, mais elle reconnaît apprécier le résultat !



Breizh Vet' INFOS



gtv Bretagne
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DE BRETAGNE

Le Bulletin d'information du Groupement Technique Vétérinaire de Bretagne

N°28



Des nouvelles du Breizh Vet'Tour

Le Breizh Vet'Tour (BVT pour les intimes !) est devenu **LE** rendez-vous traditionnel de fin d'année donné par les vétérinaires à leurs éleveurs.

Orchestré par le GTV Bretagne depuis 2011 grâce à une équipe de choc de vétos motivés et sans doute assez fou pour se lancer dans l'aventure, le BVT a gagné en reconnaissance, en professionnalisme et en innovation tout au long de ses 8 éditions.

Imaginez ! D'une conférence classique au départ, nous sommes arrivés à un quiz interactif via des boîtiers de vote en salle, en passant par de vraies pièces de théâtre ! Le tout pour délivrer des messages très sérieux par une action reconnue par la DRAAF et la DGAL !

Pour ceux qui connaissent les machines de l'Île à Nantes, c'est la même chose : on voit l'éléphant mécanique qui fait le spectacle et qui ravit la foule, sans imaginer une seconde le travail en amont, les heures de création dans des hangars immenses, la patience, le brainstorming, les doutes et remises en question, les casse-tête logistique, etc....



Bien entendu, nous aurions souhaité accueillir 2000 éleveurs, mais connaissez-vous beaucoup de manifestations bretonnes dédiées aux éleveurs qui peuvent se vanter de recevoir 1000 à 1200 éleveurs à chaque édition ? Il n'y en a pas ! Alors oui, nous pouvons être fiers de ce « Breizh » évènement !

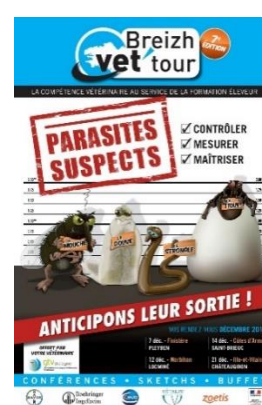
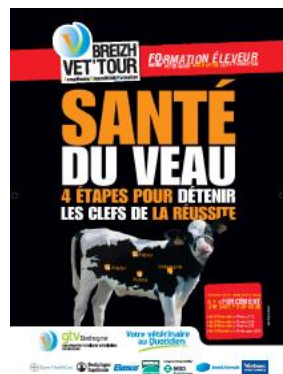
C'est bien joli tout ça mais alors pourquoi cette pause en 2019 ?!!

- Parce qu'il faut toujours se remettre en question
- Parce qu'il faut innover pour continuer à mobiliser éleveurs et partenaires
- Parce qu'il faut laisser la place aux (plus) jeunes et à de nouvelles idées
- Parce qu'il est bon de finir sur un succès et ne pas risquer le BVT de trop
- Parce qu'il faut mettre l'équipe des vieux au repos !! (lol)
- Parce qu'un tel changement méritait le temps de la réflexion
- Parce que les échéances de préparation d'un nouveau projet étaient courtes pour cette fin 2019

La jeune équipe vous prépare donc un évènement vétérinaire/éleveur 2020 qui va vous surprendre !!

A bientôt donc pour en finir avec ce suspense !

KEEP
CALM
A
SURPRISE IS
COMING





Le conseil lecture de Guillaume

Donnez-vous suffisamment d'eau aux veaux ?

PLM - N° 511 (mai 2019) – Kevin Deknudt

Par Guillaume LEQUEUX

Pourquoi nous vous conseillons cette lecture ?

- Sujet original, sans doute négligé par les éleveurs mais aussi les vétérinaires
- Base de discussion pour le vétérinaire dans son conseil alimentation pour ses clients : il serait ainsi recommandé de donner accès à l'eau en libre-service aux veaux dès la naissance

Le résumé

Il s'agit d'un article à destination éleveurs basé sur une publication américaine parue dans le Journal of Dairy Science par une équipe de l'Iowa State University (janvier 2019 : *Drinking water intake of newborn dairy calves and its effects on feed intake, growth performance, health status and nutrient digestibility*).

Pour les veaux, dont le corps est composé à 80 % d'eau à la naissance (ce pourcentage diminuant ensuite au cours du temps), l'eau est majoritairement pourvue par le lait, mais cet apport n'est pas suffisant selon cette étude.

En effet, l'étude a montré que les éleveurs attendaient en moyenne 17 jours avant de mettre de l'eau à disposition des veaux, la majorité d'entre eux estimant que les besoins étaient couverts par l'apport de lait.

Le protocole

Or, cette estimation n'est pas vraie : dans cette étude deux lots de 30 veaux ont été constitués : un groupe W0 avec eau à disposition dès la naissance, un groupe W17 avec accès à l'eau à 17 jours de vie. Les 2 groupes sont homogènes quant à la parité de la mère, le poids à la naissance et la semaine de naissance. Les plans d'alimentation lactée étaient également identiques entre les 2 groupes (3 repas lactés par jour en quantités identiques).

Les résultats

Le groupe W0 a consommé en moyenne 0.75 litre d'eau par jour jusqu'au 16ème jour. Ensuite, les veaux du groupe W17 ont consommé 59 % d'eau en plus par rapport au groupe W0.

La consommation d'aliments secs n'était pas différente significativement entre les deux groupes, mais celle de lait était supérieure pour le groupe W0. Les performances de croissance ont ainsi varié

	Groupe W0	Groupe W17	Différence significative
GMQ 0-42 j (kg/jour)	0.66	0.61	NON
GMQ 50-70 j (kg/jour)	1.09	1.03	OUI
Poids à 5 mois (kg)	199.9	186.9	OUI

Au niveau physiologique, aucune différence significative entre les deux groupes n'a été observée sur l'intensité et la durée d'éventuelles diarrhées ni sur les concentrations d'haptoglobine dans le sang. En revanche, la digestibilité est améliorée dans le groupe W0.

La conclusion

Donner accès à l'eau aux veaux dès leur naissance améliore les performances de croissance (poids, taille, longueur du corps à 5 mois), cet effet pouvant s'expliquer par le fait que cet apport favoriserait le développement des organes mais aussi la stimulation du développement ruminal.



XXL LAIT

Le mag.

Extrait du
N°11

ÉCHANGER ENTRE GRANDS TROUPEAUX LAITIERS

Gaec des Hortensias

**Vacciner est
plus facile
et plus précis
avec un disque**



DOSSIER : VACCINATION RESPIRATOIRE INTRANASALE



**Philippe Leclercq,
vétérinaire à Fosseux (62)**

“ La voie intranasale
protège les veaux plus
jeunes et plus rapidement ”

En partenariat avec



**Boehringer
Ingelheim**





SANTÉ

Au Gaec des Hortensias, les veaux sont vaccinés contre les maladies respiratoires par voie intranasale. Un disque bleu empêche la canule de pénétrer profondément dans la narine ce qui rend la pulvérisation plus facile et plus précise selon le vétérinaire de l'élevage, Philippe Leclercq (en photo).



“Vacciner les jeunes veaux est beaucoup plus facile avec un disque

Virginie et Pierre Lescoutre ont changé cet automne de protocole de vaccination contre les maladies respiratoires en optant pour la voie intranasale. Un changement facilité par l'utilisation d'un disque qui empêche la canule d'entrer trop profondément dans les narines.

Virginie et Pierre Lescoutre se sont installés en 2008 à Fosseux, dans Le Pas de Calais (62), en reprenant la ferme laitière des parents de Virginie. Ils ont progressivement saturé leurs bâtiments d'élevage en livrant 150 000 litres de lait à une laiterie belge en plus d'un droit à produire de 1,08 million de litres contractualisé auprès de Danone. La main d'œuvre est productive avec trois personnes, dont un salarié, pour s'occuper des 150 vaches et cultiver les 146 ha de l'exploitation.

Ils élèvent une cinquantaine de génisses par an issues des plus jeunes vaches de leur troupeau. Les vaches à plus de quatre lactations et celles non fécondées après cinq inséminations ⁽¹⁾ sont croisées avec des tau-

reaux de race Blanc Bleu Belge. Les veaux mâles issus de ce croisement sont vendus à quinze jours autour de 250 € par tête tandis que les génisses sont engraisées sur place. Les génisses laitières sont toutes introduites dans le troupeau laitier pour, antérieurement, faire face à l'augmentation de la production laitière et pour, maintenant, bénéficier pleinement du progrès génétique.

Handicapée respiratoire

« Je ne veux surtout pas entrer le matin dans ma nurserie en me demandant combien de veaux malades je vais découvrir » redoute Pierre Lescoutre. « Pour moi, la vaccination res-

piratoire est une priorité. C'est l'assurance d'avoir moins fréquemment de problèmes respiratoires et des veaux facilement soignés quand ils attrapent la grippe. Par exemple, ce week-end, nous avons dû traiter cinq veaux aux antibiotiques parce qu'ils toussaient avec de la fièvre. Seuls les veaux que je n'avais pas encore vaccinés ont été touchés, les autres n'ont rien eu » témoigne l'éleveur. Avant lui, ses beaux-parents vaccinaient depuis longtemps et il a continué.

« C'est important de dire que vacciner n'empêche pas de connaître ponctuellement quelques petits passages de grippe. Mais, ils seront moins forts et les traitements seront plus efficaces pour en venir à bout » approuve Philippe Leclercq leur vétérinaire. « Les

Gaec des Hortensias à Fosseux (62)

- 2 associés, Pierre et Virginie Lescoutre et 1 salarié.
- 150 vaches laitières pour produire 1,2 million de litres de lait.
- 9300 kg de lait / VL à 31,9 g / kg de TP et 40,6 g/kg de TB.
- IVV de 396 jours.
- Elevage de 50 génisses laitières par an et de génisses croisées Blanc Bleu Belge.
- Âge au sevrage des génisses : 70 jours.
- Âge moyen au vêlage : 27 mois.
- 146 ha de SAU dont 85 ha de cultures de vente.



Virginie et Pierre Lescoutre, les deux associés du Gaec des Hortensias. Pour eux, la vaccination c'est l'assurance d'avoir moins fréquemment des problèmes respiratoires et des veaux facilement soignés quand ils attrapent la grippe.

bovins sont des handicapés respiratoires de nature. Un problème respiratoire mal ou trop tardivement soigné chez le jeune induira des pertes sur la vache adulte qui peuvent être invisibles. Elle sera plus sensible à de la bronchite vermineuse par exemple, et son potentiel de production sera affecté par la diminution de sa capacité respiratoire » poursuit le vétérinaire.

Vaccination à quinze jours (2)

A la mi-octobre, Pierre Lescoutre vaccine contre les maladies respiratoires tous les veaux âgés de plus de quinze jours présents dans sa nurserie avec un vaccin intranasal. Puis, jusqu'à la mi-février, les veaux de plus de quinze jours sont vaccinés par lot de cinq ⁽³⁾ au fil des naissances. L'éleveur a changé de protocole de vaccination cet automne. Auparavant, il utilisait un vaccin injectable avec une première injection à trois semaines suivie d'un rappel un mois plus tard. C'est son vétérinaire qui lui a conseillé cette évolution. « Par rapport aux formes injectables, la voie intranasale permet de protéger des veaux plus jeunes, dès l'âge de dix jours ⁽²⁾, avec une protection qui se met en place plus rapidement. Le veau est protégé par immunité locale quelques jours après la première pulvérisation alors qu'avec un vaccin injectable, il n'est vraiment protégé qu'après le rappel c'est-à-dire lorsqu'il a entre un mois et demi et deux mois d'âge » explique Philippe Leclercq. Le protocole de vaccination mis en place au Gaec des Hortensias est un protocole simplifié assez classique en élevage laitier selon le vétérinaire.

Il peut être suffisant quand les problèmes respiratoires concernent principalement les jeunes veaux et sont rares sur les génisses sevrées. « Quand il y a de la mortalité ou de la pathologie respiratoire qui ne répond pas aux traitements antibiotiques, je préconise un protocole de vaccination à action plus longue, c'est-à-dire un vaccin intranasal à quinze jours suivi d'un vaccin injectable à deux mois avec un rappel à trois mois et un autre l'année suivante » commente Philippe Leclercq. « Quel que soit le protocole, il ne faut pas vacciner un veau malade même si on peut être un peu plus tolérant avec la vaccination intranasale. Je recommande de prendre la température avant de vacciner en cas de doute » avertit le vétérinaire.

Disque bleu

« Cette vaccination est moins facile à réaliser et prend plus de temps qu'avec des vaccins injectables » reconnaît l'éleveur. Les veaux bloqués au cornadis sont immobilisés avec le genou pendant qu'une main relève leur tête et que l'autre pulvérise l'intranasal (voir photos). Le vaccin intranasal utilisé dans l'élevage peut être fourni avec un disque bleu qui empêche la canule⁽⁴⁾ de pénétrer trop profondément dans les narines et donc de blesser les muqueuses nasales. « On insère la canule plus franchement et il y a moins de risque qu'une dose parte hors des narines lorsque le veau bouge. Sans disque, la même main doit tenir la tête du veau en même temps que la canule pour éviter de l'enfoncer trop profondément dans les narines. La pulvérisation est alors moins facile et moins précise » observe le vétérinaire.

Autour de 15 % de la clientèle de Philippe Leclercq vaccinent contre les maladies respiratoires. « Généralement, ce sont des éleveurs qui ont connu une épidémie de grippe ou chez qui nous relevons, lors des bilans sanitaires d'élevage, un pourcentage anormal de pathologie respiratoire » constate le vétérinaire. « Les éleveurs de grands troupeaux laitiers ont un vrai intérêt à investir dans la prévention. Avec le nombre important de bêtes, les problèmes sanitaires peuvent devenir explosifs et difficilement gérables avec la transmission entre animaux. Il faudra traiter tous les animaux du bâtiment aux antibiotiques. Soigner les veaux malades va désorganiser le travail et faire perdre beaucoup de temps alors que la charge de travail est déjà élevée dans ces élevages » recommande le vétérinaire.



La canule et le disque bleu sont montés sur une seringue 2mL.

(1) A dire d'éleveur, les semences de Blanc Bleu Belge permettent une meilleure réussite à l'IA.

(2) Selon les vaccins, la vaccination est autorisée au plus tôt entre 7 et 10 jours d'âge.

(3) La présentation en cinq doses du vaccin utilisé impose de vacciner des groupes de cinq veaux car un flacon ne peut être conservé une fois ouvert.

(4) La canule est l'embout fixé sur la seringue, à la place de l'aiguille, qui pénètre dans chacune des narines du veau pour pulvériser le vaccin.

Les maladies respiratoires : vous ne pouvez pas les prévoir mais vous pouvez les prévenir

NAISSANCE

Risque important de maladies respiratoires virales et bactériennes

6 MOIS

Dès 7-10 jours d'âge :
Vaccination intranasale
contre les virus (RS+/-PI3)

Programme vaccinal injectable
contre les virus et /ou bactéries
respiratoires, selon la
prescription du vétérinaire

